

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 02 juin 2008 une note d'information simplifiée relative à une augmentation de capital de BNP PARIBAS d'un maximum de 9 millions d'actions, par souscription des parts du compartiment «BNP Paribas ESOPAD 2008» du FCPE «BNP Paribas Actionnariat Monde» au prix unitaire de 54.90 euros, réservée aux salariés des filiales de BNP Paribas dont le Groupe BMCI, BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies, Arval Maroc, Cetelem et BDSI.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro D 08-0108 en date du 13 mars 2008 et la notice d'information du FCPE «BNP Paribas Actionnariat Monde» inscrite auprès de l'AMF sous le n° FCE20040021.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que le document de référence précité, sont tenus à la disposition du public aux sièges respectifs de BMCI Finance, BMCI, BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies, Arval Maroc, Cetelem et BDSI.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/021/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières